

€530 millions de 4,875% *Senior Secured Fixed Rate Notes* dont le terme expirera en 2027



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

- **Nouvelle émission de *Senior Secured Fixed Rate Notes* pour un montant de €530 millions dont le terme expirera en 2027 et un taux d'intérêt fixe de 4,875%**
- **Le produit net de cette émission sera prêté à Telenet International Finance S.à r.l. dans le cadre du *Senior Credit Facility* de Telenet et sera utilisé pour le remboursement anticipé de la Facilité M pour ainsi rembourser à son tour les *Secured Fixed Rate Notes* dont le terme expirera en novembre 2020 pour un montant de €500 millions**
- **Au travers de cette transaction qui n'aura aucun impact sur son endettement, Telenet allongera la maturité moyenne de sa dette à des conditions de marché attractives**

Malines, 22 juillet 2015 – Telenet Group Holding NV ("Telenet" ou la "Société") annonce une nouvelle émission de *Senior Secured Fixed Rate Notes* pour un montant de €530 millions dont le terme expirera en 2027 et un taux d'intérêt fixe de 4,875%. Après le refinancement de certains emprunts et le remboursement anticipé du *Senior Secured Fixed Rate Notes*, dont le terme expire en 2016, en avril 2014, l'émission des facilités de crédit additionnelles pour un montant de €1.000 millions suite à l'acquisition de BASE Company NV, et l'augmentation récente de €85 million net des engagements sous les *revolving credit facilities*, cette transaction marque une nouvelle étape dans l'optimisation de sa structure de capital.

Les *Notes* seront émis par Telenet Finance VI Luxembourg S.C.A. (l'« Emetteur ») qui est une société de financement indépendante établie par Telenet afin d'émettre sur les marchés de crédit internationaux ces *Notes*. Le produit net de cette émission sera prêté à Telenet International Finance S.à r.l. dans le cadre d'une facilité additionnelle sous le *Senior Credit Facility* de Telenet (le « *Senior Credit Facility* »). Les *Notes* seront des obligations de l'Emetteur seul, et non de Telenet Group Holding NV, ni de Telenet NV, ni d'aucune de leurs filiales et ne seront garanties en aucun cas ni par Telenet Group Holding NV, ni par Telenet NV, ni par aucune de leurs filiales.

Telenet International Finance S.à r.l. a l'intention d'utiliser le produit net de cette facilité additionnelle pour le remboursement anticipé de la Facilité M sous le *Senior Credit Facility*. Telenet Finance Luxembourg S.C.A. utilisera à son tour ces fonds pour le remboursement anticipé des *Senior Secured Notes* dont le terme expirera en 2020 pour un montant total de €500 millions.

Le 31 mars 2015, le levier financier net¹ de Telenet qui était de 3,7x (à l'exclusion de l'impact de l'acquisition de BASE Company) est stable par rapport au 31 décembre 2014. La dette de Telenet est notée B+ et B1 chez S&P et Moody's respectivement, avec des prévisions stables.

Goldman Sachs était le Mandated Lead Arranger pour cette transaction, avec JPMorgan, RBC et Société Générale comme Bookrunners.

¹ Le ratio de dette nette est calculé conformément à la définition incluse dans la convention de crédit de premier rang (« *Senior Credit Facility* »), en utilisant la dette nette totale, à l'exclusion des prêts d'actionnaires subordonnés, des éléments capitalisés d'endettement sous les indemnités de clientèle et annuités et tout autre prêt financier, divisée par l'EBITDA annualisé des deux derniers trimestres.



Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 054
	Thomas Deschepper	– thomas.deschepper@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 366 645
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– bart.van.sprundel@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 495

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2014 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 Décembre 2014 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).

Ce document a été publié le 22 juillet 2015 à 08:15h CET.

Information réglementaire importante:

Le présent communiqué ne constitue, ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Notes mentionnées dans les présentes n'ont pas été, et ne seront pas, inscrites au titre du US Securities Act de 1933, telle que modifiée (le "Securities Act") ou des lois sur les valeurs mobilières de toute autre juridiction. Les Notes ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'une inscription au titre du Securities Act ou d'une dérogation à l'obligation d'inscription prévue par le Securities Act. Les Notes ne feront pas l'objet d'une offre publique aux États-Unis.

Ce communiqué est diffusé et destiné exclusivement aux (a) les personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (b) si en Royaume-Uni, les personnes (i) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, telle que modifiée (l'"Ordre") et/ou (ii) sont des entités ayant un patrimoine important ("high net worth entities") au sens de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre, et autres personnes légalement habilitées à en être informées (toutes ces personnes étant désignées collectivement les "Personnes Habilitées"). Les investissements auxquels il est fait référence dans ce communiqué sont uniquement réservés aux Personnes Habilitées et tout(e) invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou d'acquisition de ces investissements ne seront disponibles ou faits qu'aux/avec des Personnes Habilitées. Toute personne qui n'est pas une Personne Habilitée doit s'interdire d'agir ou de se baser sur ce document ou son contenu. Les personnes diffusant ce communiqué doivent s'assurer que sa diffusion est licite.

Dans tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen où il n'y aura aucune offre publique, qui a mis en œuvre la Directive 2003/71/EC et les amendements y afférents, en ce compris la Directive 2010/73/EU (cette Directive et toutes mesures de transposition dans tout Etat Membre, la "Directive Prospectus"), cette communication est uniquement dirigée pour des personnes qui sont des investisseurs professionnels au sens de la Directive Prospectus dans cet Etat Membre, et tout autre personne pour qui ce document peut être dirigé au bases légaux.

La diffusion de ce communiqué peut faire l'objet de restrictions légales. Les personnes qui prennent connaissance du présent communiqué sont tenues de s'informer sur les éventuelles restrictions légales applicables et de les observer. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans le pays concerné.



Ce communiqué de presse contient des énoncés qui sont des prédictions ou pourraient être interprétées de cette façon. Ces prévisions peuvent être identifiées par des expressions telles que «croire», «estimer», «anticiper», «prévoir», «avoir l'intention», «peut», «fera» ou «devraient» et incluent des déclarations que Telenet fait concernant les résultats prévus de sa stratégie. Par leur nature, les prévisions comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne sont pas une garantie de performance future. Les résultats réels de Telenet peuvent différer matériellement de ces prévisions. Telenet ne s'engage pas à mettre à jour ou de réviser publiquement les prévisions, sauf lorsque cela serait requis par la loi .